



Demande de papier pour une ivoirienne en france

Par **lavitesse**, le **12/11/2017** à **11:56**

Bonjour . Mon amie ivoirienne de 26 ans vient d'arriver en France chez sa maman , qui elle vie en France depuis 7 ans ainsi que sa sœur . De quoi doit elle justifier pour avoir son titre de séjour ou un un document pour vivre en France . merci de vos réponses

Par **amajuris**, le **12/11/2017** à **14:03**

bonjour,
pour pouvoir venir en france, votre amie doit avoir obtenu d'un consulat de france,un visa court séjour ou long séjour.
si elle est en situation irrégulière, la préfecture lui demandera de retourner en côte d'ivoire pour obtenir un visa long séjour.
pour ce type de titre de séjour, il faut justifier avoir les moyens de séjourner en france (logement, nourriture....etc...) et surtout une couverture maladie, le principe étant que votre amie ne soit pas à la charge de la france.
salutations